Nations Unies S/2005/420



Conseil de sécurité

Distr. générale
29 juin 2005

Original: français

Lettre datée du 28 juin 2005, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

En application de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité, j’ai l’honneur de vous faire tenir ci-joint le rapport sur la présence internationale de sécurité au Kosovo pour la période du 1er au 31 mai 2005 (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter cette communication à l’attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) Kofi A. **Annan**

05-40494 (F) 050705 050705

Annexe

[Original : anglais]

Rapport mensuel sur les opérations de la Force de paix au Kosovo, adressé à l'Organisation des Nations Unies

1. Le présent rapport porte sur la période du 1er au 31 mai 2005.

2. Au 31 mai 2005, l'effectif total déployé sur le terrain s'établissait à 16 485 soldats, dont 2 723 de pays non membres de l'OTAN.

3. Il n'y a eu aucun changement en ce qui concerne le statut des contributions des pays partenaires non membres de l'OTAN.

Sécurité

4. La situation générale au Kosovo est demeurée relativement calme, malgré une tension sous-jacente qui continuera à se faire sentir dans un avenir prévisible. L'heure est plutôt à la retenue, encouragée par la plupart des responsables politiques. Malgré le calme relatif qui s'est instauré, la médiocrité de la situation économique continue d'entraver l'ensemble des efforts de relèvement au Kosovo, et on ne peut exclure la possibilité que des actes de violence soient commis pour déstabiliser la situation précaire.

5. La situation interethnique au Kosovo devrait demeurer relativement calme le mois prochain.

6. Au cours de la période considérée, il n'a été fait état d'aucune menace contre les installations ou les soldats de la KFOR, mais le fait qu'il n'y ait pas eu d'incident ne veut pas forcément dire que les risques sont moindres.

7. En ce qui concerne la criminalité organisée, le nombre d'incidents ne cesse d'augmenter : alors que l'on avait recensé respectivement 13, 41, 82 et 176 incidents en janvier, février, mars et avril 2005, on a compté 224 incidents au mois de mai, liés au trafic de drogues ou d'armes et à d'autres activités de contrebande. Cette augmentation des incidents recensés depuis le précédent rapport tient essentiellement au nombre plus important des saisies d'armes.

8. La KFOR poursuit ses efforts visant à prévenir la violence ethnique, à protéger les sites patrimoniaux et à dissuader tous ceux qui voudraient s'en prendre aux organisations internationales et aux bases militaires. La Force de l'OTAN continue d'améliorer ses capacités de maintien de l'ordre et de répression des émeutes, afin d'être mieux préparée à lutter contre toute résurgence de la violence.

Respect de l'Accord militaire technique par les forces armées de Serbie-et-Monténégro et la police spéciale du Ministère de l'intérieur

9. Aucune violation de l'Accord militaire technique n'a été signalée en mai 2005.

Corps de protection du Kosovo

10. L'effectif actuel du Corps de protection du Kosovo (CPK) comprend 3 008 membres actifs, dont 157 issus de minorités ethniques. L'effectif de réserve compte 1 809 membres, dont 17 issus de minorités ethniques. Le pourcentage de

membres appartenant à des minorités (un peu plus de 5 %) reste inférieur de moitié environ à l'objectif fixé par le Représentant spécial du Secrétaire général.

11. En mai 2005, les brigades multinationales ont procédé à 82 appels nominaux. Le pourcentage de membres du CPK absents sans autorisation est demeuré stable à 1,84 %.

12. En ce qui concerne la formation et les activités du CPK, les formations prévues dans le cadre du plan annuel ont été menées à bien. Du 4 au 6 mai, le personnel de la zone d'embarquement 1 et les commandants d'unité ont participé à une formation sur le Commandement de l'entraînement et de la doctrine. Le 12 mai, la Brigade multinationale (Sud-Ouest) a effectué un test de préparation aux situations d'urgence dans la zone d'embarquement 3, dont les résultats ont été jugés globalement « satisfaisants ». Toutes les unités du CPK qui ont été activées ont réagi rapidement. Les membres du CPK ont montré qu'ils pouvaient faire face aux situations d'urgence d'une manière disciplinée. La qualité du commandement et du contrôle est apparue satisfaisante, mais des progrès s'avèrent nécessaires au niveau des compétences personnelles. Le vaste test de préparation aux situations d'urgence qui doit être effectué au mois de juin dans la zone d'embarquement 3 devrait poser davantage de difficultés. Le 19 mai, dans l'est de Mitrovica, 12 membres du CPK ont passé l'examen final d'obtention du diplôme de premiers secours. Depuis le 17 mars, 6 membres venus de la zone d'embarquement 1 et 6 autres venus de la zone d'embarquement 4 suivaient cette formation. Leurs diplômes leur ont été remis par le général de brigade Houbron, commandant de la Brigade multinationale (Nord-Est), au quartier général de la zone d'embarquement 4, à Mitrovica.

Conclusion

13. La situation générale au Kosovo demeure calme, malgré une tension larvée qui devrait se maintenir dans un avenir prévisible. Si l'on constate un calme relatif, il est possible en effet que certains problèmes sous-jacents aient des conséquences négatives sur cette paix fragile, notamment la médiocrité de la situation économique et les coupures répétées d'eau et d'électricité, ainsi que la libération conditionnelle du Premier Ministre Haradinaj. La KFOR surveillera de près la situation interethnique pour garantir des conditions de sûreté et de sécurité dans la province.